Subject: IPFBW - Renouvellement des portefeuilles d'assurances - 2027 -2030 - Cahier spécial des charges et convention
From: Sarah GILLARD <sarah.gillard@ipfbw.be>
To: Sarah GILLARD <sarah.gillard@ipfbw.be>
Date: 13-09-2026 17:13:16

Mesdames, Messieurs les Bourgmestres,
Mesdames, Messieurs les Directeurs généraux,
Mesdames, Messieurs,

Notre Organe d'administration, en sa séance du 8 septembre 2026, a approuvé le cahier spécial des charges établi par WtW, relatif au renouvellement des portefeuilles d'assurances des entités publiques du Brabant wallon. Celui-ci, ainsi que la convention à faire approuver par vos instances, sont repris en pièces jointes.

Le marché couvre la période du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2030 et comporte cinq lots :

- lot 1 – assurance dommages matériels (incendie, bris de machines, vol, tous risques chantiers, expositions/œuvres d'art, vélos électriques, etc.) ;
- lot 2 – responsabilité civile (générale, élus et mandataires, administrateurs, scolaire, occupation temporaire de locaux, architectes, etc.) ;
- lot 3 – assurances de personnes (accidents du travail, accidents corporels, assistance voyage);
- lot 4 – automobile et matériel roulant ;
- lot 5 – cyber risk (assistance et couverture complète) .

Comme lors de chaque nouveau marché, nous veillons à vous garantir les meilleures conditions possibles. Toutefois, une hausse des primes reste cependant à anticiper au vu du contexte actuel du marché des assurances.

Nous restons à votre entière disposition pour tout complément d'information.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs les Bourgmestres, Mesdames, Messieurs les Directeurs généraux, Mesdames, Messieurs, l'assurance de nos salutations distinguées.

Sarah GILLARD
Directrice
010 87 21 04 – sarah.gillard@ipfbw.be

IPFBW s'engage à mettre en œuvre toutes les mesures techniques ou organisationnelles lors du traitement de vos données personnelles en conformité avec le RGPD 2016/679.
Plus d'info http://www.ipfbw.be